



COMMUNIQUE

Célébration des Journées Nationales du Consommateur

Kénitra, le 11 Mars 2013 : M. Abdelkader AMARA, Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies, procédera le lundi 11 Mars 2013, à Kénitra, au lancement des Journées Nationales du Consommateur en commémoration de la journée mondiale des droits du consommateur célébrée le 15 mars de chaque année. Ces journées sont organisées en collaboration avec les associations des consommateurs et tous les partenaires, à travers les villes du Royaume, du 12 au 15 mars 2013.

Cette édition est placée sous le thème : « Ensemble pour la protection des droits du consommateur économiques, de représentativité et d'écoute » en vue de mettre en exergue les droits du consommateur consacrés par la loi 31-08 édictant des mesures de protection du consommateur, notamment le droit à sa protection contre les clauses abusives et certaines pratiques commerciales déloyales et le droit à la représentativité et à l'écoute notamment par les associations de protection du consommateur pour le conseiller et l'orienter en vue de résoudre ses problèmes , lors d'un litige avec un fournisseur de produits ou prestataire de service.

Ces journées sont également l'occasion de présenter les axes de la stratégie nationale de la protection du consommateur qui s'articule autour des axes suivants :

- Le renforcement du cadre juridique: par l'élaboration et l'adoption des textes d'application de la loi 31.08 édictant des mesures de protection du consommateur.
- Le renforcement du cadre institutionnel : par la mise en place des structures de concertation entre les intervenants dans le domaine de la consommation et les pouvoirs publics.
- L'appui au mouvement consumériste : par la mise en œuvre de plusieurs actions en faveur du mouvement consumériste, dans le but de promouvoir et de renforcer ses capacités d'intervention dans tous les aspects relatifs à la consommation.
- Le développement d'outils d'information, de sensibilisation et d'orientation des consommateurs.

Cette journée est également l'occasion de présenter la stratégie de la Fondation Nationale pour le Mouvement Consumériste et les Droits du Consommateur (Centre Marocain de la Consommation) ainsi que le portail Khidmat-almostahlik dédié au consommateur qui vient d'être mis en ligne.